

# Les farfelues du Souvrable

## \*6<sup>ème</sup> saison

Tournois homologués ouverts à toutes et tous

**Les Farfelues du Souvrable** sont un challenge avec des tournois en parties originales en 3 minutes (sauf la finale en 2min30).

Six journées sont proposées pour la saison 2017 - 2018. 3 dimanches et 3 samedis, 5 joutes se dérouleront au local du Souvrable rue Baudouin 1<sup>er</sup>, n°121, 6180 Courcelles et la dernière, le dimanche 1 avril à la salle Miaucourt à Courcelles, **en 2 minutes 30**

Pour chacune des treize parties, le nombre de points marqués par le premier classé sera 66 points, 65 pour le deuxième, 64 pour le troisième, etc., quel que soit le nombre de participants. En cas d'ex aequo, les joueurs marquent le nombre de points supérieur. En cas de nouvelle égalité, le départage se fera sur le classement de toutes les parties jouées et toujours en cas d'ex aequo, l'on comptabilisera les points obtenus à chaque partie. Le classement traditionnel est d'application pour les PP et ce pour chaque tournoi.

Le classement final des **Farfelues du Souvrable** est établi sur la somme des neuf meilleures parties sur les 6 tournois proposés, avec un minimum de 4 participations. Les premiers des séries 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et les personnes ayant participé à toutes les farfelues recevront une récompense.

Capacité d'accueil au local du club à Courcelles : **66 joueurs maximum**

<b>Dimanche</b> 22 octobre 2017	14h,	2 parties : partie joker – partie 7 et 8
Samedi 16 décembre 2017	14h,	2 parties : partie 7 sur 8 joker – partie 7 et 8
Samedi 6 janvier 2018	14h,	2 parties : partie 7 et 8 – partie 7 et 8 joker
Samedi 10 février 2018	14h,	2 parties : partie 7 sur 8 – partie 7 sur 8 joker
<b>Dimanche</b> 11 mars 2018	14h,	2 parties : partie joker – partie 7 et 8 joker

**10 récompenses tirées au sort parmi les présent(e)s**

Capacité d'accueil de la salle Miaucourt, **illimitée**

Dimanche 1 avril 2018 10h30, 3 parties **en 2min30**.

Partie joker, partie 7 sur 8 joker, partie 7 et 8 joker

Les inscriptions au préalable sont **obligatoires auprès de bernard.gilot**  
**[scrabble@souvrable.be](mailto:scrabble@souvrable.be)** ou GSM 0496/88.03.98

Droit d'inscription : **8 €** paiement sur place (**pour les 5 premières**)

Droit d'inscription pour le dimanche 1 avril : **12€ si tournoi (31/03/18) + farfelues 20€**  
Possibilité de repas le dimanche, traditionnelles assiettes froides **12€** (poissons ou viandes,  
Le paiement peut s'effectuer sur le compte du Souvrable, (voir future affiche du tournoi)  
sur réservation auprès de bernard gilot (voir adresse pour les inscriptions)

bernard gilot, animateur du **Souvrable**